



UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE SNEF

INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES FIRAC 2023

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1 - écart de remuneration (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2 - écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	2,1	25	35	35
3 - écarts de promotions (en points de %)	1	100	15	15	15
4 - pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	0	0	10	10
Total des indicateurs calculables			40		60
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE*		100

*L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75